



Programme ÉconoPointes

Formulaire de demande

1. Renseignements sur le demandeur

Nom et titre du demandeur :	<input type="text"/>	Nom de l'entreprise :	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>	Adresse postale :	<input type="text"/>
Tél :	<input type="text"/>	Langue préférée pour la correspondance :	<input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Français
Vous inscrivez en tant :	<input type="checkbox"/> Q'un client <input type="checkbox"/> Que partenaire, au nom du client	Numéro de TPS/TVH :	<input type="text"/>

Participation antérieure		Quel était le numéro de dossier de votre formulaire?	
Étiez-vous inscrit au programme de l'hiver dernier ?	<input type="checkbox"/> Oui	Si oui :	Souhaitez-vous changer les informations du site ci-dessous? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/> Non		Souhaitez-vous changer les personnes-ressources, ci-dessous? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

2. Renseignements sur le demandeur et sur le site

No. du compteur	Ajout	Retrait	Emplacement du compteur	Réduction de kW prévue	No. de compte d'Énergie NB	Nom figurant sur le compte (s'il est différent du nom du demandeur)	Autorisation ci-jointe
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>
<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>

Ajoutez plus de lignes ici si nécessaire

Décrire brièvement les mesures de réduction de la demande vous avez l'intention de mettre en place. Par exemple, commander des équipements de CVCA (chauffage, ventilation, conditionnement de l'air), utiliser une génératrice ou une batterie, modifier ou interrompre des équipements de production, etc...

3. Renseignements d'envoi

Les avis pour la réponse à la demande sera envoyée par courriel. Veuillez indiquer les personnes qui devraient recevoir ces courriels. **Notez le nom, titre, courriel et le numéro de téléphone.**

Personne-ressource No.1 :

Personne-ressource No.2 :

Personne-ressource No.3 :

Personne-ressource No.4 :

Personne-ressource No.5 :

Utilisation d'Énergie NB seulement

Date approuvé : Numéro de dossier :

Approuvé par : Signature :

DÉCLARATION

Instructions:

Si vous soumettez un formulaire de demande en tant que client, veuillez lire ce qui suit, puis signer et retourner la présente dans le cadre de votre demande.

Si vous soumettez un formulaire de demande **en tant que partenaire au nom d'un client**, les deux parties doivent lire ce qui suit, puis signer et retourner la présente dans le cadre de la demande.

Je, (imprimer + signer) _____, de _____ déclare que je suis le propriétaire des sites énoncés dans la présente demande ou suis autorisé à conclure la présente entente et le présent programme. J'atteste que les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts, et que tous les titulaires de comptes d'Énergie NB ou leur représentant ont lu et compris tous les critères décrits dans le Guide du programme.

- J'accepte de me conformer aux modalités ci-dessous et de respecter les exigences du Programme.
- Je confirme les personnes énumérées dans la section 3 du formulaire consentent à recevoir des communications par courriel et des avis de réponse à la demande, d'Énergie NB.
- J'accepte de lire, pour chaque année je suis inscrit au programme, le guide du programme actuel, affiché sur le site web d'Énergie NB.

Modalités

- À condition que le participant réponde aux critères de rendement du programme énoncés dans le Guide du Programme, Énergie NB considérera le participant pour le Programme l'année suivante. Le participant devra toutefois soumettre chaque année un formulaire de demande à jour pour confirmer les détails du projet.
- Énergie NB sera responsable de tous les coûts et dépenses encourus pour l'installation d'un compteur intervalle à un site approuvé, au besoin.
- Le participant accepte de fournir à Énergie NB un accès raisonnable aux sites et aux établissements pour l'installation du compteur ou si Énergie NB souhaite vérifier les mesures de réduction de la demande.
- Lorsqu'ils visitent l'établissement, Énergie NB et ses entrepreneurs s'engagent à respecter en tout temps le protocole de santé et sécurité d'Énergie NB, ou dans le cas où le protocole de santé et sécurité du PARTICIPANT est d'une norme plus stricte/supérieure, cette dernière sera appliquée. Les exigences de sécurité du PARTICIPANT seront respectées.
- Le participant accepte de se conformer à toutes les exigences de la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail du Nouveau-Brunswick pendant toute la durée du Programme.
- Si le Participant choisit de quitter le Programme avant le mois de mars de n'importe quelle année, il renonce à toute compensation financière d'Énergie NB (paiement au rendement ou paiement de réserve).
- La présente entente vise et lie les parties aux présentes et leurs successeurs et ayants droit respectifs.
- La présente entente entre Énergie NB et le PARTICIPANT constitue l'intégralité de la convention entre les parties en ce qui concerne son objet et elle contient toutes les déclarations, tous les engagements et tous les accords entre les parties. Nulle modification ou renonciation à une clause des présentes ne sera exécutoire, à moins d'avoir été faite par écrit revêtu de la signature de la partie contre laquelle ladite modification ou résiliation sera exécutée.
- Agissant raisonnablement, chaque partie peut résilier sa participation au Programme à tout moment.

Droits et obligations d'Énergie NB

La seule obligation d'Énergie NB est de verser l'aide financière au Participant à la fin de la période d'hiver, telle qu'elle est précisée dans le Guide du Programme.

Énergie NB se réserve le droit :

- De refuser ou rejeter des demandes
- De réviser le Programme à tout moment sans préavis
- De mettre fin au Programme à tout moment
- De limiter le nombre de projets acceptés et de vérifier l'admissibilité de tout projet
- D'exiger des modifications à un projet
- D'exiger des renseignements ou des pièces justificatives supplémentaires
- De déduire de l'incitatif financier toute somme due par vous, vos partenaires, vos associés, vos actionnaires, ou vos filiales

Énergie NB n'est pas responsable :

- De tout dommage résultant du projet, sauf dans le cas de faute lourde ou une faute intentionnelle
- De tout avis de réponse à la demande qui n'est pas reçu par le Participant en raison d'une adresse courriel inexacte, d'un problème avec l'ordinateur du client, ou de problème de tiers parti

Droits et obligations du participant

En tant que participant, vous :

- Acceptez de mettre en place les mesures conçues pour réduire la demande, mais n'êtes pas tenu d'atteindre une réduction précise pendant un scénario de demande de charges modulables;
- Êtes le seul responsable d'assurer la qualité du projet, la mise en place et les résultats, indépendamment des autres parties associées
- Acceptez de prendre la défense d'Énergie NB, de ses administrateurs, de ses dirigeants, de ses employés, et de ses sous-traitants dans tous les différends, réclamations ou poursuites judiciaires ayant trait directement ou indirectement au projet
- Êtes le seul responsable de s'informer au sujet de mises à jour aux modalités, et accepte donc de recevoir des mises à jour périodiques du Guide du Programme
- Reconnaissez que toute fausse déclaration peut entraîner l'exclusion du Programme, l'annulation ou l'ajustement de tout incitatif financier accordé pour le projet et, le cas échéant, l'obligation de rembourser le montant reçu
- Acceptez la divulgation de tout renseignement lié au projet à des fins promotionnelles
- Affirmez que les sites n'ont pas été inscrits aux programmes suivants d'Énergie NB : Tarif d'énergie excédentaire, tarif d'énergie interruptible, crédits d'énergie réductible, PAERGI (Programme d'achat d'énergie renouvelable pour la grande industrie)
- Affirmez que vous n'est pas un client de tarif de gros ou résidentiel
- Acceptez de me conformer à toutes les lois et tous les règlements applicables du Nouveau-Brunswick associés à ce projet

AUTORISATION/COLLECTE, UTILISATION ET PARTAGE DE RENSEIGNEMENTS

PERSONNELS ET D'ENTREPRISE - Les renseignements personnels ou de l'entreprise sur le formulaire de demande sont recueillis en vertu de la partie 3, division A, de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée du Nouveau-Brunswick dans le but d'évaluer votre demande de participation au Programme. Énergie NB prendra toutes les mesures nécessaires pour maintenir la confidentialité de tous les renseignements personnels et/ou de l'entreprise. En confirmant 'J'accepte' le demandeur accepte que tous les renseignements fournis sont exacts. Le demandeur accepte en outre qu'Énergie NB soit autorisée à obtenir tous les renseignements supplémentaires nécessaires pour le traitement de cette demande, dans le but de l'évaluation du programme et du développement du programme, de toute source nécessaire. Le demandeur autorise la collecte des renseignements nécessaires pour le traitement d'une demande de participation au Programme, pour l'évaluation du Programme, et pour le développement du Programme. Ces sources pourraient comprendre, mais ne sont pas limitées à, Services Nouveau-Brunswick, votre entrepreneur en électricité, ou fournisseur de services en gestion de l'énergie. Le demandeur autorise également Énergie NB à garder ces renseignements dans le but de gérer le Programme. Toutes vos questions peuvent être traitées en communiquant avec Énergie NB par téléphone au 1 800 663-6272 ou par courriel au CIDR-GDCI@nbpower.com. Le demandeur autorise Énergie NB à partager les renseignements recueillis dans le formulaire de demande avec le responsable des comptes-clés d'Énergie NB et le consultant de mesure et de vérification pour les besoins du Programme. Les demandeurs/les participants sont responsables des mesures de réduction de la demande, qu'elles soient effectuées par eux-mêmes ou leur entrepreneur dans le cadre de ce Programme. Énergie NB ne sera en aucun cas tenue responsable de toute perte ou charge financières, pour la qualité du travail fourni au demandeur sur les bâtiments admissibles, ou pour les gains d'efficacité réels tirés des mesures mises en place.